



BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES S.A.

Siège Social : 18, Rue Joseph Anoma - 01 B.P. 3802 Abidjan 01
Tel: (225) 20 32 66 85 / 20 32 66 86 Fax : (225) 20 32 66 84 E-mail : brvm@brvm.org
Site Internet : www.brvm.org

Antennes

| | | | | | | | |
|------------------|------------------|--------------------|--------------------|------------------|------------------|-------------------|------------------|
| BENIN | BURKINA FASO | COTE D'IVOIRE | GUINEE BISSAU | MALI | NIGER | SENEGAL | TOGO |
| Tel : 229 312126 | Tel : 226 308773 | Tel : 225 20326685 | Tel : 225 20326686 | Tel : 223 232354 | Tel : 227 736692 | Tel : 221 6211518 | Tel : 228 212305 |

AVIS N° 012- 2014 / BRVM / DG

TRESOR PUBLIC DU BURKINA FASO

Emprunt obligataire
"TPBF 6,5% 2013-2020"

PREMIERE COTATION

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) porte à la connaissance du public et des intervenants du marché que la première cotation de l'Emprunt "TPBF 6,5% 2013-2020" admis au compartiment des obligations de la BRVM, aura lieu le vendredi 14 février 2014.

La Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP) du Burkina Faso, représentant l'émetteur, est l'une des principales administrations du Ministère de l'Economie et des Finances. Elle est chargée, entre autres, de la mobilisation des ressources publiques et de la gestion des deniers publics.

Dans le cadre de la réalisation du programme d'investissement du Gouvernement contenu dans le document de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD), référentiel central de la politique économique et social du Burkina Faso, il est prévu, entre autres sources de financement, la mobilisation de ressources au plan national et sous régional à travers notamment des émissions d'obligations.

La présente émission d'emprunt obligataire du Trésor Public du Burkina Faso s'inscrit dans ce cadre et vise la mobilisation de ressources nécessaires pour le financement de projets porteurs de croissance et de développement économique et social.

Ainsi, le Ministère de l'Economie et des Finances du Burkina Faso, conformément à l'Arrêté N°2013-0346/MEF/SG/DGTCP/DAMOF du 25 septembre 2013 a autorisé la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique à procéder à l'émission d'emprunt obligataire par Appel Public à l'Epargne d'un montant de 55 milliards de FCFA. A l'issue de l'opération, un montant de 121 600 000 000 FCFA a été levé sur le marché financier régional de l'UEMOA.

La diffusion des 12 160 000 obligations "Trésor Public du Burkina Faso 6,5% 2013-2020" dans le public a eu lieu du 10 octobre au 14 novembre 2013 avec une date de jouissance au 29 novembre 2013 au prix de 10 000 FCFA par obligation.

La procédure d'introduction retenue pour la première journée de cotation est la procédure ordinaire. Ainsi, le premier cours de négociation sera déterminé par la confrontation des ordres d'achat et de vente avec un cours de référence fixé à 10 000 FCFA.

Le symbole adopté pour les transactions sur le titre est "TPBF.03".

La Société Burkinabé d'Intermédiation Financière (SBIF) est responsable de l'introduction en bourse de l'Emprunt obligataire "Trésor Public du Burkina Faso 6,5% 2013-2020".

Les investisseurs qui désirent consulter la Note d'Information ou obtenir plus d'informations sur le Trésor Public du Burkina, sont priés de communiquer avec la Société Burkinabé d'Intermédiation Financière (SBIF) sise à Avenue du Président A.S. LAMIZANA, Immeuble C.G.P, 01 BP 5394 Ouagadougou 01 Burkina Faso, Tél.: +226 50 33 04 91/92, Fax : +226 50 33 04 90, E-mail: sbif@fasonet.bf ou toute autre SGI installée dans les pays de l'UEMOA.

Pour toute information complémentaire concernant cet avis, veuillez contacter le siège de la BRVM, les Antennes Nationales de Bourse ou les différentes SGI installées dans l'UEMOA.

Fait à Abidjan, le 31 janvier 2014.

Pour le Directeur Général,
Le Directeur des Opérations de la Bourse

Amadou Tidiane BAH

